

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OCPM DE 2025

DATE : JEUDI 12 JUIN 2025

HEURE : 11H À 12H HE

VIRTUELLEMENT : [PRÉ-INSCRIPTION](#) REQUISE POUR LE WEBINAIRE ZOOM

ORDRE DU JOUR

Points de l'ordre du jour	
1.	Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour <i>Motion proposée : Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 12 juin 2025 tel que distribué.</i>
2.	Proces-verbal de l'AGA de 2024 <i>Motion proposée : Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 7 juin 2024 tel que distribué.</i>
3.	Rapport du président
4.	Rapport de la trésorière a. États financiers de 2024 b. Nomination du vérificateur des états financiers de 2025 <i>Motion proposée : Il est proposé de nommer Kelly Huibers McNeely à titre de vérificateur général pour l'exercice 2025.</i>
6.	Rapport des nominations <i>Annonce des nouveaux membres du conseil d'administration (CA) de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM) et reconnaissance des membres sortants</i>
7.	Autres affaires
	a. Approfondir : comprendre les besoins spécifiques des membres de l'OCPM b. Mise à jour des priorités stratégiques clés de notre plan stratégique
7.	Levée de la séance <i>Motion proposée : Il est proposé de lever l'assemblée générale de l'OCPM.</i>

**Assemblée générale annuelle de 2024
PROCÈS-VERBAL**

**En personne et virtuellement via Zoom
Vendredi 7 juin 2024, 16 h 00 HC**

Président : Boyd McCurdy
Secrétaire de séance : Amanda Cherpak
Le quorum est atteint.

1. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM)

B. McCurdy ouvre la séance à 16 00 HC.

Motion 2024-06-07-01

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de l'AGA de 2023

Le procès-verbal a été distribué par courriel et affiché sur le site Web.

Motion 2024-06-07-02

Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que distribué.

3. Rapport du président

BM se souvient des membres qui étaient décédés durant l'année : David Beachy.

Des réalisations notables des membres

Les membres suivants ont été reconnus cette année :

- **Frank Prato** a reçu le Dean of Medicine Award de la Western University pour son leadership en matière de recherche.

BM présente le conseil d'administration courant de l'OCPM, l'infrastructure de l'OCPM et ses comités et sous-comités actifs. Il y a actuellement huit comités : Communications, Imagerie, Comité consultatif pour l'assurance de la qualité et la protection (QARSAC), Prix et mises en candidature, Affaires professionnelles, Sciences, éducation et Rencontre scientifique annuelle (RSA), et huit sous-comités : Radioprotection, Comité des femmes et IDEA, Conseil étudiant, École d'hiver, Organisation canadienne des physiciens médicaux histoire, Médias sociaux Directeurs de programmes de résidence, réseau des résidents et plusieurs groupes de travail.

Le président remercie tous les bénévoles qui ont à cœur d'assurer le succès de l'organisation.

B. McCurdy présente les statistiques sur les adhésions.

Données démographiques sur les membres :

Nombre total de membres : 756 (de 807 en 2023)

Types d'adhésion :

Membres titulaires : 75 %
Membres associés : 2 %
Résident / Fellow : 5 %
Membres étudiants 14 %
Membres à la retraite : 4 %

Lieu de travail des membres :

Résultats de 155 répondants au sondage de 2024 sur la rémunération professionnelle.

46 % du secteur hospitalier
56 % du secteur des centres de cancérologie
26 % du secteur universitaire
6 % du gouvernement
7 % du secteur privé
7 % du recherche

Participation

B. McCurdy rend compte de la participation des membres, notamment le fait que 39.9 % des membres ont publié un article mentionné dans Sosido en 2023. Au total, 505 articles rédigés par 267 auteurs uniques ont été publiés en 2023.

Points forts de l'organisation

B. McCurdy donne un aperçu des initiatives liées aux domaines de résultats clés (KRA) de l'OCMP :

- 1. Représentation des intérêts**
- 2. Réseautage et participation des membres**
- 3. Acquisition et diffusion des connaissances**
- 4. Partenariats stratégiques**
- 5. Gouvernance et administration**

Point stratégique 1 : Représentation des intérêts

- Plaidoyer du CCR en faveur d'une augmentation des fonds destinés à soutenir l'enseignement supérieur et la formation.
- Rencontre avec le CRSNG, les IRSC et d'autres organisations pour discuter du financement de la recherche au Canada.
- Groupe de collaboration internationale sur la réirradiation (ReCOG)

Point stratégique 2 : Réseautage et participation des membres

- Initiative pour l'avancement de l'OCMP ReRT
- Processus conjoint de traitement des plaintes en vertu du code de déontologie
- Éducation, programmation, symposiums

Point stratégique 3 : Acquisition et diffusion des connaissances

- Accord sur le contenu virtuel avec Medical Physics for World Benefit
- Refonte de la subvention à l'innovation de la CCSN
- Les membres ont publié 505 articles
- Série de conférences sur l'imagerie
- Enquête sur les RHS en radio-oncologie

Point stratégique 4 : Partenariats stratégiques

- Examen stratégique des partenariats actuels et potentiels
- Accréditation CAR
- Alliance canadienne pour l'intelligence artificielle et les données en radiothérapie
- CCPM - Code d'éthique, rôle des médecins médicaux qualifiés dans l'accréditation

Activités à venir

2025 OCMP École d'hiver qui aura lieu du 29 janvier au 1 février 2025 à Calgary, AB.

Réunion scientifique annuelle de l'OCMP – qui aura lieu du 4 au 7 juin 2025 à London, ON.

4. Rapport financier — Maria Corsten, trésorière

M. Corsten a présenté une revue des finances de 2023 ainsi que les états financiers audités de 2023 et un résumé et une revue financière sur les 5 dernières années.

MC a présenté le bilan. Les comptes restent sains. Le rapport audité est disponible pour les membres.

Budget de 2024

MC note que le OCPM a établi un budget prudent pour 2024, en mettant l'accent sur la valeur ajoutée. Excédent en 2023, après un déficit important en 2022.

Les principales sources de revenus sont les cotisations des membres, la publicité (avec une augmentation prévue des offres d'emploi) et le RSA.

Revitalisation de la subvention à l'innovation de la CCSN, de l'atelier sur les scripts, de l'initiative de réirradiation, de la promotion des symposiums, de la mise en évidence des réalisations universitaires des membres du OCMP.

À noter :

- Le OCMP note que le nombre de membres est revenu à son niveau d'avant la pandémie en 2023 et vise à maintenir un nombre élevé de membres en 2024.

Nomination du vérificateur des états financiers de 2024

Les membres nomment à chaque assemblée annuelle un vérificateur chargé de passer au crible les comptes de l'organisation et d'en faire rapport aux membres à la prochaine réunion annuelle.

Motion 2024-06-07-03

Il est résolu de confier la vérification des états financiers de 2023 à Kelly Huibers.

5. Rapport nominations

Le conseil d'administration de l'OCMP compte 11 membres : cinq membres du bureau (président, président sortant, vice-président, trésorier et secrétaire) et six membres du conseil d'administration qui président également les commissions permanentes de

l'OCMP.

Les membres du bureau et du conseil d'administration suivants poursuivront leur mandat comme suit :

- **Maria Corsten** entrera dans la deuxième année de son premier mandat de trois ans en tant que trésorière le 31 décembre 2024.
- **Amanda Cherpak** entrera dans la troisième année de son premier mandat de trois ans en tant que secrétaire.
- **Jeffrey Richer et Ives Levesque** entreront dans la deuxième année de leur premier mandat de trois ans en tant que directeurs généraux.
- **Boyd McCurdy** entamera sa première année en tant qu'ancien président.
- **Kathleen Surry** entamera sa première année en tant que présidente.

Les mandats des membres du bureau et des directeurs suivants arriveront à terme :

- **Boyd McCurdy** achèvera son mandat de deux ans en tant que président
- **Kathleen Surry** achève son mandat de deux ans en tant que vice-présidente.
- **Wayne Beckham** achèvera son mandat de deux ans en tant qu'ancien président.
- **Marija Popovic et Charles Kirkby** termineront leur deuxième mandat de trois ans en tant que directeurs généraux.
- **Geordi Pang et Lesley Baldwin** achèveront leur premier mandat de trois ans en tant que directeurs désignés.

Les postes de président, de vice-président et de quatre directeurs désignés doivent être pourvus.

Une personne a été nommée pour chacun des postes de président et de vice-président, ainsi que pour les trois postes de directeur général responsables des portefeuilles de la communication, de la science et des affaires professionnelles. Deux personnes ont été proposées pour le poste de directeur général responsable du portefeuille de l'éducation. Après notification, l'une d'entre elles a demandé que sa candidature soit respectueusement retirée, ce qui laisse un candidat pour ce poste.

Conformément à la politique de l'OCMP, lorsque le nombre de nominations correspond au nombre de postes vacants, une élection n'est pas nécessaire.

Boyd McCurdy, Président sortant

Kathleen Surry, Présidente

Malcom McEwen, vice-président

Eugene Wong, directeur non désigné, sciences

Samantha Lloyd, directeur non désigné, affaires professionnelles

Amr Helkl, directeur désigné, éducation

Lesley Baldwin, directeur désigné, communication

Présentations aux membres sortants du CA

Marija Popovic, a siégé au conseil d'administration de l'OCMP et présidé le comité de l'éducation pendant 6 ans.

Elle a joué un rôle clé dans

- développer l'atelier de l'OCMP sur la mammographie, qui est désormais proposé deux fois par an
- diriger le pivot de l'OCMP vers la programmation virtuelle pendant la pandémie

- Améliorer et soutenir le rôle des étudiants dans la gouvernance et la programmation de l'OCMP.

Charles Kirkby A siégé au conseil d'administration de l'OCMP et présidé le CCP pendant 6 ans.

A joué un rôle clé dans :

- Accroître l'importance accordée par l'OCMP à la diversité, à l'équité et à l'inclusion - enquête sur le climat et CWC-IDEA
- Revitalisation de l'enquête professionnelle afin d'assurer une valeur continue pour les membres
- Révision du code de déontologie en collaboration avec le CCPM.

Geordi Pang, a siégé au conseil d'administration de l'OCMP et présidé le comité scientifique pendant trois ans.

A joué un rôle clé dans :

- Accroître la concentration stratégique de l'OCMP sur la recherche et le mentorat
- Lancement du programme de mentorat pour la rédaction de demandes de subvention de l'OCMP
- Création du nouveau groupe de partenariat de recherche MP-FIRE (Medical Physicists - future innovation, research and execution).

Wayne Beckham, a occupé pendant deux ans les fonctions de vice-président, de président et de président sortant.

Il a joué un rôle clé dans

- la gestion de la cession des travaux du CPQR à l'OCPM
- Renforcer les relations avec les partenaires clés, y compris l'IOMP
- Renforcer l'importance des pratiques inclusives au sein de l'OCMP
- Diriger l'OCMP pendant la pandémie, y compris le passage à la programmation virtuelle.

6. Entreprises

Code de déontologie commun au l'OCMP et au CCPM et procédure de plainte
Bien qu'ils soient des organisations indépendantes, le CCPM et l'OCMP entretiennent des relations étroites. Les médecins médicaux certifiés par le CCPM doivent également être membres de l'OCMP.

En 1997, l'OCMP a élaboré un code de déontologie avec l'aide des deux organisations. Un code de déontologie commun actualisé a été approuvé en 2022 par les deux conseils d'administration.

Jusqu'à présent, les plaintes ont été traitées sur une base ad hoc en l'absence d'une procédure formelle de règlement des litiges.

Les objectifs de la procédure de traitement des plaintes sont les suivants

- accroître la transparence, la responsabilité et la cohérence dans le traitement des plaintes découlant d'une infraction au Code de déontologie par les membres du CCPM et de l'OCMP
- établir un nouveau comité d'éthique qui statuera sur les plaintes alléguant des infractions au code.

Modifications du règlement de l'OCMP

Les modifications proposées portent sur trois éléments :

1. S'aligner sur le nouveau Code de déontologie conjoint de l'OCPM et du CCPM et sur la procédure de traitement des plaintes.
2. Refléter les changements dans l'adhésion :
 - Catégorie des membres affiliés (anciennement membres corporatifs)
 - Délais de renouvellement
3. Suivre les meilleures pratiques pour ne pas faire référence à des sections spécifiques de la loi sur les sociétés sans but lucratif du Canada (Canada NFP Corporation Act)

Motion 2024-06-07-0

Il est proposé d'adopter les révisions aux règlements de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux tel que distribué.

7. Plan stratégique de l'COMP 2024-2027

À la suite de l'AGA de l'année dernière, le Conseil d'administration de l'OCPM a actualisé le plan stratégique.

Le plan qui en résulte reflète le désir de l'OCPM d'offrir une valeur réelle aux membres et une voix forte à la physique médicale canadienne par le biais de ce qui suit :

1. Des opportunités de réseautage et d'engagement des membres
2. L'acquisition et la diffusion des connaissances
3. Plaidoyer et représentation
4. Partenariats stratégiques

8. Discussion Générale

Le nombre de membres n'a pas augmenté et certaines catégories, en particulier parmi les étudiants et les stagiaires, sont en baisse. Existe-t-il des détails spécifiques concernant ce déclin et devons-nous nous en inquiéter ? Les besoins en professionnels augmentent, tout comme les postes vacants, et nous devons donc nous concentrer sur le recrutement.

L'analyse d'une année sur l'autre montre une baisse des adhésions à la catégorie complète, avec une diminution de 40 à 50 membres par rapport à l'année dernière. Les adhésions d'étudiants, de résidents et de collègues sont restées stables. Cependant, il y a eu un léger changement dans la catégorie des associés en raison de la CCPM, avec 40 à 50 membres qui n'ont pas renouvelé leur adhésion au COMP. Une analyse est nécessaire, d'autant plus que le taux de réponse à l'enquête professionnelle a été faible ces dernières années.

Que fait le COMP pour remédier aux pénuries nationales et explorer des approches novatrices en matière de programmes de transition ?

Au niveau du comité, les discussions se poursuivent, mais aucune mesure concrète n'a été prise jusqu'à présent. Les directeurs des programmes de résidence ont discuté de la question, mais des stratégies nationales sont nécessaires pour faire pression sur le gouvernement. Il est nécessaire de parler d'une seule voix dans toutes les provinces. Le CCPM a évoqué les programmes de transition, dont l'un se termine actuellement au Manitoba. Nous avons besoin de plus d'outils pour nous attaquer à ce problème, notamment en ce qui concerne les universitaires, les programmes de résidence et les salaires.

Le faible nombre de membres associés a été résolu en offrant une cotisation moins élevée, ce qui s'est avéré bénéfique. Nous devrions encourager les physiciens médicaux du Canada à plaider en faveur d'une plus grande participation des associations de

physique au sein du COMP. C'est quelque chose que nous pouvons rapporter à nos centres.

Possibilité pour les membres associés de voter en tant que membres du COMP, puisqu'ils sont des professionnels, et de contribuer à la collaboration et à l'inclusion ?

Nous allons discuter de cette possibilité à l'avenir.

L'enquête sur les ressources humaines dans le secteur de la santé est une enquête conjointe menée l'été dernier par la CARO, la COMP, l'ACIO et l'ACTRM. Cette enquête exhaustive a porté sur les membres entrants et sortants, les départs à la retraite et les activités. Les résultats sont encore en cours d'analyse mais devraient être disponibles dans environ six mois. Avec un taux de participation de 70 %, les données aideront à tracer la filière professionnelle et à remédier aux pénuries de main-d'œuvre

9. Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 00 HC.

**CANADIAN ORGANIZATION OF
MEDICAL PHYSICISTS**

FINANCIAL STATEMENTS

DECEMBER 31, 2024

Independent Auditor's Report

Statement of Financial Position

Statement of Revenue and Expenditures and Changes in Net Assets

Statement of Cash Flows

Notes to the Financial Statements



CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

KELLY HUIBERS McNEELY

PROFESSIONAL CORPORATION

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of Canadian Organization of Medical Physicists

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Canadian Organization of Medical Physicists ("the Organization"), which comprise the statement of financial position as at December 31, 2024, and the statements of revenue and expenditures and changes in net assets, and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Organization as at December 31, 2024, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and for such internal control as Management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, Management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless Management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

106B McGonigal St. W.
Arnrior, Ontario K7S 1M4

9 Emily Street
Carleton Place, Ontario K7C 1R9

16 Gore Street West
Perth, Ontario K7H 2L6

5992 Hazeldean Rd.
Stittsville, Ontario K2S 1B9

Phone: 613-963-1430 (1-866-999-1339)

Fax: 613-686-3960 (Perth local 613-267-3949)

acctg@khmpc.ca

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by Management.
- Conclude on the appropriateness of Management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our Auditor's Report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our Auditor's Report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Kelly Huibers McNeely
Professional Corporation

Stittsville, Ontario
April 9, 2025

Authorized to practice public accounting by
The Chartered Professional Accountants of Ontario

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF FINANCIAL POSITION

As at December 31, 2024

	2024	2023
ASSETS		
CURRENT ASSETS		
Cash	\$ 185,049	\$ 272,739
Accounts receivable	1,134	23,312
Government receivables	5,126	15,725
Prepaid expenses and deposits	76,904	12,554
	\$ 268,213	\$ 324,330
LIABILITIES		
CURRENT LIABILITIES		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 26,154	\$ 72,301
Deferred revenue	<u>71,183</u>	<u>54,324</u>
	97,337	126,625
NET ASSETS	170,876	197,705
	\$ 268,213	\$ 324,330

Approved by Member

Approved by Member

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURES AND CHANGES IN NET ASSETS

For the year ended December 31, 2024

	2024	2023
REVENUE		
Advertising	\$ 34,111	\$ 46,428
Annual scientific meeting	151,951	59,303
Contributions	54,707	33,333
Mammography workshop and imaging lecture series	3,200	19,160
Membership dues	209,388	206,994
Miscellaneous	3,950	2,114
Winter school	-	47,210
	<u>457,307</u>	<u>414,542</u>
EXPENDITURES		
Annual scientific meeting	136,684	22,628
Awards	6,661	5,834
Bank charges and ecommerce fees	12,201	8,377
CCPM	37,612	35,802
Continuing education grants	4,085	1,750
EDI initiatives	1,142	545
Governance	5,018	4,911
Insurance	1,825	2,204
Mammography workshop and imaging lecture series	420	2,160
Management services (note 3)	183,860	179,375
Newsletter/ePub./Ebroadcast	11,272	10,885
Office	2,420	2,449
Professional fees	3,800	4,000
Public relations	2,808	2,539
Special projects, including CNSC and CADRA	62,247	44,139
Technology	12,081	13,093
Translations	-	1,443
Winter school	-	27,196
	<u>484,136</u>	<u>369,330</u>
NET REVENUE (EXPENDITURES)	(26,829)	45,212
NET ASSETS - BEGINNING OF YEAR	197,705	152,493
NET ASSETS - END OF YEAR	<u>\$ 170,876</u>	<u>\$ 197,705</u>

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF CASH FLOWS

For the year ended December 31, 2024

	2024	2023
CASH PROVIDED BY (USED IN)		
OPERATING ACTIVITIES		
Net revenue (expenditures)	\$ (26,829)	\$ 45,212
Net change in non-cash working capital items:		
Accounts receivable	22,178	(5,995)
Government receivables	10,599	(4,885)
Prepaid expenses and deposits	(64,350)	4,178
Accounts payable and accrued liabilities	(46,147)	38,134
Deferred revenue	<u>16,859</u>	<u>(5,899)</u>
NET CHANGE IN CASH	(87,690)	70,745
CASH - BEGINNING OF YEAR	272,739	201,994
CASH - END OF YEAR	\$ 185,049	\$ 272,739

The accompanying notes are an integral part of these financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

December 31, 2024

1. NATURE OF THE ORGANIZATION

The Canadian Organization of Medical Physicists ("COMP") is a not-for-profit organization under Section 149 of the Income Tax Act, and as such is exempt from income taxes. The purpose of COMP is to encourage the application of physics in medicine. COMP accomplishes this through promotion of scientific knowledge, education, information and a forum for consensus-building.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations. The principal accounting policies of COMP are summarized as follows:

Basis of Accounting

Revenue and expenditures are recorded on the accrual basis whereby they are reflected in the accounts in the period in which they have been earned and incurred respectively, whether or not such transactions have been finally settled by the receipt or payment of money.

Revenue Recognition

COMP follows the deferral method of accounting for contributions for not-for-profit organizations. Under the deferral method, unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Restricted contributions are recognized as revenue when the related expenditure is incurred or the underlying restriction is met. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned. Restricted investment income is recognized as revenue when the related expenditure is incurred.

Advertising, contributions, and membership dues are recognized in the year they pertain to. Scientific meeting, workshops, and winter school revenue is recognized when the event is held.

Accounting Estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires Management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the dates of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenditures during the reporting period.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

December 31, 2024

3. COMMITMENTS

COMP has contracted for management services for a three year period commencing January 1, 2025 through December 31, 2027. The annual fee is \$190,000 plus an annual 2.5% cost of living increase (\$194,750 in 2026 and \$199,620 in 2027). Either party may terminate the contract on 90 days notice.

COMP has contracted to provide funding to Canadian College of Physics in Medicine (CCPM) to support the physics community in Canada for a three year period commencing January 1, 2025 through December 31, 2027. The annual fee is \$48,000, \$49,000 and \$50,000 for the 3 years, respectively. Either party may terminate the contract on 60 days notice.

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

COMP's financial instruments consist of cash, accounts receivable, and accounts payable and accrued liabilities. Unless otherwise noted, it is Management's opinion that COMP is not exposed to significant credit, interest rate or market risk arising from these financial instruments. The fair value approximates carrying values.

The liquidity risk is continuously monitored through current and future cash flows and financial liability maturities.